



FORMATION EN PRÉSENTIEL

AIRP - AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX NIVEAU OPÉRATEUR

Dernière mise à jour le 09/06/2021.

OBJECTIF

Permettre aux salariés ou agents intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, de travailler en sécurité, en maîtrisant la réglementation ad hoc ; et permettre à l'employeur de délivrer l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Acquérir (ou mettre à jour) les connaissances nécessaires sur la réglementation DT-DICT (déclarations de travaux, et d'intention de commencement de travaux), et le guide technique.
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIRP) par rapport aux obligations réglementaires.
- Etre capable, à force d'entraînement, de satisfaire à l'examen de fin de formation, en répondant correctement aux questions QCM de la base de données AIRP.

PUBLIC CONCERNÉ

Salarié ou agent intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, en tant qu'opérateur d'engin, ou dans le cadre de travaux urgents.

MODALITÉS D'ACCÈS

Faire une demande d'inscription par mail, ou par téléphone au plus tard 24 heures avant le début de la formation.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Exposés interactifs, QCM d'entraînement

TAUX D'OBTENTION

100

Tarif

200 € HT
par participant
750 € HT
par groupe

Réf.

PRO-000026

Contact

0980493771
info@starter-formation.fr
http://starter-formation.fr

PRÉ-REQUIS

- Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos salles sont accessibles aux personnes en situation de handicap

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Ordinateur portable, tablette, vidéoprojecteur Images, photos, vidéos Aide mémoire sera remis en fin de session



Niveau

Sans niveau de qualification



Modalité

Présentiel



Effectif par session

1 mini > 12 maxi



Durée

7 heures / 1 jour(s)



PROGRAMME

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE (80% DE LA DURÉE DE LA FORMATION)

CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION

- Pourquoi l'AIPR, présentation du contexte réglementaire
- Les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations respectives (concepteur, encadrant, opérateurs)
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables.
- Les principaux documents
- Terminologie employée dans la réglementation anti endommagement

LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les piquetages et marquages au sol.
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Savoir les localiser selon leurs classes
- Repérer les réseaux sur plan

TRAVAILLER À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les distances de sécurité à respecter selon les types de réseaux Les outils et méthodes à employer selon les cas, ce qu'il ne faut pas faire.
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE (20% DE LA DURÉE DE LA FORMATION)

RÉALISATION DU TEST FINAL AIPR OPÉRATEUR

Chaque point de connaissance est illustré par des questions issues du QCM de l'examen final.

Rattrapage immédiat en cas de 1er échec.



INTERVENANT(S)

Formateur de niveau concepteur AIRP

ÉVALUATION

La formation est validée par la réussite à l'examen AIRP, via un test QCM de 30 questions.

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de compétences permettant la délivrance par l'employeur de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux.

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 60 mois, l'apprenant doit suivre une session de AIRP - AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX niveau Opérateur